

# Un investissement de près de 1,3 milliard d'euros

Le prolongement de la ligne 11 à l'Est jusqu'à Rosny-Bois-Perrier fait l'objet d'une mobilisation unique de la part des partenaires financeurs. Réunissant 1,3 milliard d'euros (aux conditions économiques de 2014), l'accord sur la convention de financement adoptée au Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités du 7 octobre 2015 a marqué la volonté forte des acteurs institutionnels du territoire de voir le projet entrer dans sa phase opérationnelle.



## LES PARTENAIRES FINANCEURS DU PROJET



L'État investit, en Île-de-France, dans les projets de modernisation et de développement du réseau de transport existant notamment dans le cadre des projets s'articulant autour du Nouveau Grand Paris. Les projets de transport s'articulent de manière cohérente avec la réalisation des lignes de métro automatique en rocade du Grand Paris Express, afin de répondre aux besoins des Franciliens en matière de transports. Inscrit au Contrat de Plan État-Région 2015-2020, le projet de prolongement de la ligne 11 et d'adaptation des stations existantes est un projet prioritaire de l'État et bénéficie à ce titre d'une participation financière de 238 millions d'euros.



Principal financeur du développement des transports en commun sur son territoire, le **Conseil régional d'Île-de-France** participe activement au prolongement de nombreuses lignes de métro de l'agglomération parisienne. La Région poursuit ainsi un double objectif : améliorer les conditions de déplacement de l'ensemble des franciliens et développer les transports de banlieue à banlieue. Dans le cadre de la ligne 11, l'Île-de-France apporte un soutien financier à hauteur de 556 millions d'euros, répartis sur la réalisation de l'infrastructure du prolongement et sur l'adaptation des stations existantes.



Etablissement public de l'Etat créé en 2010, la **Société du Grand Paris** est chargée de la réalisation du Grand Paris Express, qui prévoit la création de 200 km de lignes de métro automatique et 68 gares pour relier les territoires d'Île-de-France et faciliter la vie quotidienne des franciliens. La Société du Grand Paris apporte un soutien financier pour la réalisation du projet, à hauteur de 305 millions d'euros.

## DOSSIER D'INFORMATION FICHE 3 ACTEURS ET FINANCEMENT



**Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,** 4<sup>e</sup> contributeur d'Île-de-France Mobilités, est particulièrement mobilisé et engagé en faveur du développement des transports notamment en mode lourd sur son territoire car trop de ses quartiers sont encore enclavés. Le prolongement de la ligne 11 à l'est répond à cet enjeu et à la triple urgence sociale, économique et environnementale qui frappe le territoire séquandionysien. Le Département, soucieux d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitant.e.s par un accès facilité aux transports, finance donc ce projet à hauteur de 64 millions d'euros.

Depuis 2011, la **Ville de Paris** s'est engagée dans une politique ambitieuse de limitation de la pollution liée aux transports routiers par le développement des transports collectifs et alternatifs à la possession d'un véhicule particulier. C'est dans cette logique d'amélioration des transports en commun et du confort des usagers que la Ville de Paris apporte son soutien au projet, notamment en participant au financement de l'adaptation des stations existantes à hauteur de 61 millions d'euros.

La **RATP** assure la maîtrise d'ouvrage conjointe du projet avec Île-de-France Mobilités. Elle met à la disposition des autorités des compétences intégrées en exploitation, maintenance et ingénierie, qui permettent la maîtrise des chantiers contraints et complexes. Ainsi, la RATP coordonne le prolongement de la ligne 11 tout en procédant à sa modernisation. Elle contribue au financement de l'adaptation des stations existantes à hauteur de 73 millions d'euros.

Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités** imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités d'aujourd'hui et de demain. Elle décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports (train, métro, tram, bus et câble) dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures,...) et investit pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables,... et plus connectés). Île-de-France Mobilités assure la maîtrise d'ouvrage conjointe du projet avec la RATP. Elle veille au respect du calendrier et des coûts du prolongement de la ligne 11 jusqu'à Rosny-Bois-Perrier et participe au financement du nouveau matériel roulant.

### RÉPARTITION DU COÛT DU PROJET

